



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

DANS CE NUMÉRO :

<i>1er mai</i>	2
<i>Fête des mères</i>	2
<i>Inauguration lotissement</i>	3
<i>Défilé de voitures anciennes</i>	3
<i>Voyage des Aînés</i>	4
<i>Soirée cabaret</i>	4
<i>Soirée Jeunes</i>	5
<i>Concours de dessin</i>	5
<i>Zoom Chorale</i>	6 7
<i>TAP, une réussite</i>	8
<i>Chasse aux œufs</i>	8
<i>Kermesse</i>	9
<i>Fête de la musique</i>	9
<i>Gala liv'dance</i>	10
<i>Concert de printemps</i>	11
<i>Marché aux puces</i>	11
<i>Informations pratiques</i>	12

La municipalité a à cœur d'offrir à ses résidents une commune propre et dénuée de déchets. C'est dans cet esprit qu'un nettoyage de printemps a été organisé le 21 mars. 7 m3 de déchets ont ainsi été collectés dont un canapé, un chien coupé en deux mis dans deux sacs en plastiques....

Monsieur le maire, a également convoqué la presse et envoyé une lettre à la personne qui déposait des déchets sur un terrain agricole.

En effet, c'est le respect d'autrui et un minimum de civisme qui permettra d'obtenir un village propre.

La déchetterie de Béthune est en effet située à moins de deux kilomètres. Des bennes à verres sont installées, ancienne route d'Armentières, rue du 8 mai ainsi que rue Warembourg et dans peu de temps dans le nouveau lotissement.

La municipalité a également fait poser des poubelles supplémentaires.



Source la voix du Nord, édition du 24/07/2015
Retrouvez cet article complet sur Facebook Essars Officiel

1ER MAI, LA FÊTE DU TRAVAIL

Le 1er mai, fête du travail rime avec remise de médailles.

Madame Virginie Meurin, adjointe aux fêtes a procédé à la cérémonie de remise des médailles.

Cette dernière a ainsi rappelé que la médaille du travail avait été créée en 1948 pour récompenser l'ancienneté et la qualité des services effectués par un salarié.

Quand bien même, la vie professionnelle peut parfois être pleine de doutes, celle-ci regorge de rencontres et d'épanouissement personnel.

Ont été ainsi récompensées Mesdames Dany Lesage et Edith Yosbergue, dans la catégorie Grand Or.

Monsieur Pruvost Jean-Marie a reçu la médaille d'Honneur Agricole.

Monsieur Michel Joly et Madame Defontaine Odile ont été gratifiés respectivement de la médaille d'Or et de la médaille Vermeil.

Chaque médaillé a reçu son diplôme et comme le veut la tradition du 1er mai, son brin de muguet.



LA FÊTE DES MÈRES

Essars met à l'honneur les mamans ce samedi 30 mai veille de la fête des mères.

C'est ainsi 6 mamans qui ont été accueillies par le Conseil Municipal et notamment par Madame Virginie Meurin.

L'occasion de rappeler, pour celle-ci, que les mamans sont le socle de la famille et de la Société.

Chaque maman a reçu une fleur. Le pot de l'amitié a été ensuite partagé entre tous les convives.



INAUGURATION DU LOTISSEMENT DU CLOS DES DEUX CHAPELLES



Le 19 juin, Gérard Malbranque a inauguré, avec Frédéric Bodart directeur de la SRCJ le nouveau lotissement du clos des deux Chapelles. Lors de cette inauguration, 3 logements ont été visités.

Ce lotissement permet d'accueillir 50 nouveaux logements dont 20 en logement.

17 lots libres ont également pu être proposés.

Plusieurs familles de la commune ont pu être relogées dans des logements décents.

DÉFILÉ VOITURES ANCIENNES



Le 23 mai, la ville d'Essars s'est associée à la ville de Locon pour le défilé de voitures anciennes de la libération.

Les amoureux de l'après guerre ont pu admirer voitures, jeep...

L'après-midi a été animée par la fanfare de Capelle La Grande.

La municipalité a ensuite offert le verre de l'amitié à tous.

VOYAGE DES AÎNÉS

Les Aînés d'Essars se sont rendus mercredi 20 mai à Saint Joseph Village à Guînes, lors de leur voyage annuel organisé par Madame Thérèse Deschemaker, adjointe aux Aînés.

Cette année, ce groupe a pu découvrir les métiers et la vie d'antan.

Après la visite du Parc et de l'Eco Musée, le repas fut servi dans une ambiance conviviale qui s'est poursuivi par une après-midi dansante.



SOIREE CABARET

Le 14 février, le Comité des Fêtes organisait sa traditionnelle soirée cabaret.

Cette année, le thème de la soirée était Tahiti.

Un groupe de chanteurs et de danseurs a animé la soirée en présentant des tableaux exotiques.

Le public a ainsi pu découvrir les secrets du nouage de paréo tout en dégustant un poulet coco.



SOIREE JEUNES

Samedi 21 février, Chloé Bailly, adjointe à la jeunesse organisait la première Teen Party de la commune.

Les enfants étaient répartis en deux catégories selon leurs âges, les 9-12 ans de 18h00 à 20h30 et les 13-17 ans de 21h00 à minuit.

L'entrée était de 3 € pour la soirée avec DJ et boisson sans alcool, à volonté.

Ainsi, quand bien même le groupe des adolescents était moins fourni que le groupe précédent; l'ensemble des enfants étaient ravis d'avoir une soirée qui leur était dédiée.

La municipalité tirant un bilan plus que concluant de cette première Teen Party réitérera l'expérience l'année prochaine.



CONCOURS DE DESSIN



1er Concours de Dessin à Essars

Chloé Bailly a lancé le premier concours de dessin durant les vacances d'Avril auprès des enfants de la commune.

Ceux-ci accompagnés de leurs parents ont pu d'abord colorier, avant de passer à l'épreuve créative.

Les dessinateurs en herbe ont fait preuve d'imagination. Le goûter partagé avec les enfants et les parents a permis de poursuivre l'après-midi dans une ambiance conviviale.

Tous sont repartis avec des lots.

ZOOM SUR LA CHORALE ORPHÉON

Ce mois-ci, nous avons rencontré la Chorale Orphéon créée depuis 2005 par Richard Cappelle.

La présidence a été assurée par Mr Picavet, avant d'être reprise par Claudine Polloni qui est également secrétaire.

Les 27 chanteurs se réunissent tous les mercredis de 19h15 à 20h45, salle des associations. Norman Flederick, professeur de musique, est leur chef de chœur.

La vie de l'association est rythmée par un certain nombre d'événements annuels.

En effet, l'association organise un couscous tous les ans. Elle anime, également, la messe de Sainte Cécile.

Les chanteurs ont pour habitude de fredonner un petit air lors de la Cérémonie des vœux du Maire.

L'association, toujours dans un esprit de convivialité et de partage organise la fête des voisins, qui est devenue une sortie incontournable.

Enfin, les chanteurs participent à la messe du Pardon de la Batellerie le jeudi de l'Ascension au port de plaisance de Béthune.

Les joyeux choristes peuvent également animer votre messe de mariage avec le programme de votre choix.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Madame Claudine Polloni au 06 09 22 44 20

L'adhésion pour une année est de 25 €.



LES MOMENTS FORTS DE LA CHORALE

RENCONTRE CHORALES



L'association organise une rencontre Chorales en juin. Cette année l'association avait reçu Chœur en Portée de Béthune, la Cantate de Cantin, la Chorale « les Copains d'Abord » de Bois Bernard

Ainsi le public peut découvrir différents registres ainsi que différentes voix.

Les chanteurs ont à cœur de bien recevoir et préparent pour ces rencontres, des gâteaux. En 2016 la rencontre chorale aura lieu en mars.

LA FÊTE DES VOISINS



Comme le veut la tradition depuis 15 ans, le 29 mai est le jour de la fête des voisins.

La Chorale Orphéon organise cet événement dans la commune.

Le succès de cette fête ne se dément pas.

En effet, le chapiteau placé, sur la place de la mairie a accueilli un peu plus d'une centaine de voisins.

Un bon moment de convivialité, malgré la pluie.

LES TAP, UNE REUSSITE

Fort de leur organisation et de leur motivation, les encadrants des TAP ont su réaliser de véritables projets.

Gaëlle a créé avec les enfants une reproduction de l'Église d'Essars du temps de la 2ème Guerre Mondiale

Saïda a, quant à elle, créé un journal dans lequel Monsieur le Maire est interviewé.

Martine et Cécile ont éveillé les tous petits aux contes musicaux.

La municipalité tire un bilan positif de cette année scolaire. Les TAP se dérouleront de la même manière durant l'année scolaire 2015/2016.



LA CHASSE AUX OEUFS

Ce vendredi 3 avril, en raison de la pluie, les élèves de l'école Pierre Bachellet, se sont lancés à la recherche des œufs de Pâques dans la garderie.

Les chocolats apportés en nombre par les cloches, ont tous été trouvés et surtout dégustés !

Cette bonne matinée était organisée par le Comité des Fêtes d'Essars.

Dans l'après-midi, les écoliers se sont déguisés et se sont rendus jusqu'au terrain de football, là, où Mr Carnaval a été brûlé.

Les résidents étaient ravis de voir défiler les enfants déguisés dans la rue.



LA KERMESSE DE L'ÉCOLE PIERRE BACHELET

Le samedi 20 juin, les élèves de l'école Pierre Bachelet ont présenté leur spectacle de l'année.

Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à danser et chanter devant un public nombreux mais déjà conquis.

Les parents d'élèves et l'atelier des parents, avaient organisé également tombola, vente de gâteaux, d'accessoires...



LA FETE DE LA MUSIQUE

Le samedi 20 juin, après la kermesse, les musiciens ont pris place sous le chapiteau pour la fête de la musique.

Un DJ a mis l'ambiance en deuxième partie de soirée.

Un barbecue était organisé pour ceux qui souhaitent se restaurer sur place.



GALA LIV' DANCE

Sur tout un week-end les danseurs de l'association liv' dance ont fait salle comble en présentant leur spectacle de fin d'année.

Le succès de cette association et de ses danseurs ne se dément pas.



SÉJOUR A LA NEIGE

Quinze Petits Essarois se sont rendus à la Chapelle d'Abondance lors des vacances scolaires du mois de février avec le service jeunesse du SIVOM.

La commune verse la somme de 168 euros à chaque participant.

Ainsi le coût du voyage revient à 150 euros par famille.

Les enfants ont passé une semaine mémorable.

Les parents étaient ravis du service de communication mis en place par le SIVOM.



DEFILE DU 8 MAI

Le 8 Mai rime avec son traditionnel défilé pour commémorer l'armistice 39/45.

La Cécilienne d'Essars a animé ce moment.



CONCERT DE PRINTEMPS

Comme à son habitude les musiciens de la Ceciliaenne d'Essars et de l'Harmonie de Locon nous ont emballés avec ce concert de printemps spécial pop and rock

Les artistes ont fait salle comble.



MARCHÉ AUX PUCES

Comme à l'accoutumée, la Ceciliaenne d'Essars a organisé son vide grenier en juin.

La rue Warembourg accueillait l'ensemble des exposants.

Malgré la pluie, de nombreuses affaires se sont conclues.

Il était possible de se restaurer sur place.





AGENDA

01/09 rentrée scolaire

4-5-6 septembre Essars en fête

18 octobre repas des Aïnés

25 octobre repas de la Chorale

11 au 15 novembre exposition dans le cadre du centenaire de la guerre 14/18

21 novembre fête du beaujolais

29 novembre fête de Sainte Cécile

Le site internet de la commune a été réaménagé
N'hésitez pas à vous y rendre,
www.mairie-essars.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

En raison du report de la date des élections régionales de mars à décembre 2015, le législateur par la loi n° 2015-852 du 13 juillet 2015, a souhaité mettre en place une procédure exceptionnelle de révision des listes électorales, par la réouverture des délais d'inscription sur les listes électorales.

Sa mise en œuvre vise à permettre aux citoyens ayant fait une démarche d'inscription entre le 1er janvier et le 30 septembre 2015 inclus, de bénéficier d'une inscription anticipée sur les listes électorales afin de leur permettre de participer au scrutin régional de décembre 2015. Pour toute nouvelle inscription et si vous souhaitez voter en décembre prochain, nous vous invitons à vous présenter en mairie muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile AVANT le 30 septembre 2015.

En revanche, votre inscription sur les listes électorales, après cette date et jusqu'au 31 décembre 2015, ne prendra effet qu'à compter de 2016.

Il a été décidé à l'unanimité lors du dernier conseil municipal du 23/06 de confier la restauration collective au SIVOM. **Il appartiendra aux familles de venir déposer obligatoirement les tickets en mairie au plus tard 7 jours avant.**

Par exemple, le lundi pour le lundi suivant.

Comme chaque année, la municipalité a le plaisir d'offrir aux enfants qui fréquentent le collège à la rentrée scolaire 2015/2016, un bon d'achat pour les fournitures scolaires. Ces bons sont à retirer en mairie.

Depuis l'arrêté du 7 mai 2015 pris en application de l'article L 312-1-4 du code monétaire et financier, les mairies n'ont plus à émettre des certificats d'hérédité pour celles qui avaient le choix d'établir ce type de certificat. Elles n'ont plus qu'un rôle d'informations à faire.

L'arrêt de bus Sévelingue, situé rue des Cèdres, n'est plus desservi. Les élèves seront transférés vers l'arrêt Cèdres situé à 170 mètres. Cette solution nous semble également plus pertinente en terme de sécurité pour les usagers des transports en commun. Des places de parking sont créées à la place.

Nous vous rappelons que la vitesse dans les lotissements est limitée à 30 km/h, que celle-ci est limitée à 45 km/h rue Warembourg. Dans le reste de la commune, elle est de 50km/h.

Selon l'arrêté municipal, du 14 mai 2003: « l'utilisation d'engins équipés de moteurs thermiques ou électriques bruyants (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, scie, perceuse, bétonnière, etc...) est interdite sur l'ensemble de la commune les dimanches et jours fériés en dehors de l'horaire suivant : de 10h00 à 12h00. Un arrêté préfectoral interdit également tous feux.

Ce document est une publication de la Mairie d'Essars
Responsable de la publication : Gérard Malbranque
Rédaction : Chloé Bailly
Crédit Photos: Mairie d'Essars
Tél 03 21 57 22 64

Impression : Imprimerie Hechter
155 r Pierre Mendès France
Parc du Pilastre
Tel : 03 21 57 96 63
fax : 03 21 57 10 16
62232 Vendin lès Béthune



Rejoignez-nous sur [Es-sars Officiel](#)